



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : MUSSIG

Autres communes :

R500

Appellation : Nécropole de tumulus protohistoriques

Monument(s)

Appellation : Nécropole de tumulus protohistoriques

Protection : classement

Arrêté : classement le 03/03/1989

Étendue de la protection : Nécropole de tumulus protohistorique (cad. 41 24 ; 42 26)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.